

## Bulletin d'inscription

ANNÉE 2017/2018

Je soussigné,

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Email : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

m'inscris à la formation suivante :

### « DIETETIQUE CHINOISE »

PARIS – 6 week-ends

8/9 septembre 2017

7/8 octobre 2017

4/5 novembre 2017

3/4 février 2018

3/4 mars 2018

21/22 avril 2018

1230€ la formation complète

Un certificat de « conseiller en diététique chinoise » vous sera remis à la fin de cette formation

Merci de retourner les 2 pages de ce bulletin signées, datées, avec le règlement à :

IFM

195, avenue de Mindin

44250 – Saint-Brévin-les-Pins

Tel : +33 (0)6 89 21 35 17

Email : [ifm.formation@gmail.com](mailto:ifm.formation@gmail.com)

---

## CONDITIONS ET MODALITES

Les inscriptions à l'I.F.M. sont prises en compte en fonction des places disponibles. En cas de surnombre de candidats, une liste d'attente sera ouverte pour tenir compte d'éventuelles annulations.  
Vous recevrez la confirmation de votre inscription au plus tard 15 jours avant le premier cours de la formation. Une fois validée, votre inscription devient définitive : vous vous engagez ainsi à en suivre l'intégralité.

Les enregistrements audio et vidéo sont exclus : la pédagogie est suffisamment maîtrisée pour ne pas avoir besoin d'enregistrer les cours. De la même manière, l'étudiant s'engage à ne pas transmettre ses supports de cours et ses notes à d'autres personnes.

En cas d'absence, l'étudiant en avise le secrétariat par courriel : s'il en fait la demande, le support de cours correspondant lui sera remis lors du cours suivant. Il pourra alors l'annoter auprès d'un de ses camarades. Seul le signataire du bulletin d'inscription peut bénéficier de l'enseignement.

### Désistement

Vous avez 7 jours à compter de votre engagement pour vous désister par Email ou par lettre recommandée avec A/R en renvoyant le bulletin d'inscription. L'IFM vous remboursera l'intégralité de votre paiement. Les frais de dossiers de 60 € restent cependant à votre charge. (Cette clause est conforme aux dispositions de l'article 1152 du Code Civil).

En aucun cas, l'exercice de ce droit de rétraction ne donne lieu à un enregistrement sur fichier. Toutefois, si vous le désirez, votre Email peut être enregistré et utilisé uniquement pour vous envoyer les Newsletter de notre Institut.

### Annulation par l'IFM

Lorsque l'effectif minimum de 15 élèves n'est pas atteint au plus tard 15 jours avant la date prévue de la formation, l'IFM peut être conduit à vous proposer une autre session ou bien à annuler votre inscription. Dans ce dernier cas, l'intégralité des sommes perçues vous sera remboursée.

Si l'IFM n'est pas ou plus en mesure d'assurer la formation en cours d'année, l'annulation de l'inscription sera prononcée et les sommes correspondantes aux périodes de formations non délivrées seront remboursées.

### Options de règlement :

- chèque de banque pour les titulaires d'un compte bancaire français ;
- espèces : envoyez avec le bulletin d'inscription un chèque bancaire ou postal de votre pays d'un montant supérieur de 50 € à celui de la formation envisagée. Ce chèque vous sera rendu en échange de vos espèces dès le premier cours ;  
mandat postal international ;
- virement bancaire international après avoir reçu de notre secrétariat la confirmation que vous êtes bien inscrit à la formation demandée. Le n° IBAN/BIC vous sera transmis. Vous pourrez alors adresser le justificatif du virement par Email.

Les chèques ne seront encaissés qu'une semaine avant le début des cours.

Si vous le souhaitez, l'I.F.M. en partenariat avec sa banque, prévoit d'accorder un crédit sur dossier dont les intérêts seront pris en charge par l'I.F.M.

Je soussigné(e), Nom..... Prénom ....., reconnais avoir pris connaissance des conditions d'enseignement de l'I.F.M.

Fait à : \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_

Signature L'étudiant (Précédée de la mention « lu et approuvé »)